

SHERPA

PERMANENCES DU SHERPA SUR SAINT ROMAIN DE COLBOC

De 14 h à 17 h

Vendredi 30 janvier 2026

Vendredi 27 février 2026

Vendredi 27 mars 2026

Vendredi 24 avril 2026

Vendredi 29 mai 2026

Vendredi 26 juin 2026

Permanence dans les locaux de la Maison du Territoire

5, rue Sylvestre Dumesnil
76430 Saint Romain de Colbosc

Sur rendez-vous :

Tél : 02 35 44 97 28 – E-mail : lamaisondahlia@lehavre.fr

Service Havrais d'évaluation des risques
chez la personne âgée



leHavre

SHERPA

PERMANENCES DU SHERPA SUR SAINT ROMAIN DE COLBOC

De 14 h à 17 h

Vendredi 30 janvier 2026

Vendredi 27 février 2026

Vendredi 27 mars 2026

Vendredi 24 avril 2026

Vendredi 29 mai 2026

Vendredi 26 juin 2026

Permanence dans les locaux de la Maison du Territoire

5, rue Sylvestre Dumesnil
76430 Saint Romain de Colbosc

Sur rendez-vous :

Tél : 02 35 44 97 28 – E-mail : lamaisondahlia@lehavre.fr

Service Havrais d'évaluation des risques
chez la personne âgée

leHavre

Le Service Havais d'Evaluation des Risques au domicile des Personnes Agées SHERPA

Ce dispositif est destiné **aux personnes retraitées de 60 ans et plus, locataires et propriétaires.**

Il a pour vocation d'accueillir, informer, conseiller, orienter et accompagner les personnes et leur entourage, qui souhaitent adapter leur logement au vieillissement

Le SHERPA permet l'intervention gratuite d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'un ergothérapeute et d'une coordinatrice.

Lors des permanences, la coordinatrice du dispositif accueille, informe, conseille et guide sur les possibilités de prise en charge financière des projets et la réalisation de différents dossiers relatifs à ce dernier.

Cet accueil vient en complément, le cas échéant d'un diagnostic et des préconisations d'un ergothérapeute qui après une évaluation de l'environnement et des capacités de la personne, conseille sur des solutions d'aménagement et/ou sur des aides techniques pour faciliter les gestes de la vie quotidienne.

***Le SHERPA vous accompagne
dans votre projet d'adaptation de votre logement***

Le Service Havais d'Evaluation des Risques au domicile des Personnes Agées SHERPA

Ce dispositif est destiné **aux personnes retraitées de 60 ans et plus, locataires et propriétaires.**

Il a pour vocation d'accueillir, informer, conseiller, orienter et accompagner les personnes et leur entourage, qui souhaitent adapter leur logement au vieillissement

Le SHERPA permet l'intervention gratuite d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'un ergothérapeute et d'une coordinatrice.

Lors des permanences, la coordinatrice du dispositif accueille, informe, conseille et guide sur les possibilités de prise en charge financière des projets et la réalisation de différents dossiers relatifs à ce dernier.

Cet accueil vient en complément, le cas échéant d'un diagnostic et des préconisations d'un ergothérapeute qui après une évaluation de l'environnement et des capacités de la personne, conseille sur des solutions d'aménagement et/ou sur des aides techniques pour faciliter les gestes de la vie quotidienne.

***Le SHERPA vous accompagne
dans votre projet d'adaptation de votre logement***